

1400 / 10 / SG

Monsieur le Député, *Cher ami,*

*Vous avez été l'un des principaux artisans de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui a constitué une étape décisive pour la promotion de l'égalité des chances pour tous, en contribuant à l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées.*

*Cet objectif que constitue la pleine reconnaissance par la société des droits, des besoins et de l'apport des personnes handicapées doit être poursuivi sans relâche.*

*Actuellement, le handicap est encore trop souvent synonyme de stigmatisation ou d'exclusion. C'est la raison pour laquelle, je souhaite vous confier une mission sur l'évolution des mentalités et le changement du regard de la société sur les personnes handicapées.*

*Pour parvenir à une intégration pleine et entière des personnes handicapées dans notre société, il apparaît tout d'abord important de mettre en lumière les déterminants sociaux qui influencent notre perception du handicap et notre comportement envers les personnes handicapées.*

*Fort du constat que vous aurez pu dresser sur ce point, il conviendra d'identifier par quelles actions concrètes le handicap pourrait être mieux intégré dans une société où il s'est trop longtemps accompagné d'une marginalisation.*

*Pour conduire cette mission, un décret vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, parlementaire en mission auprès de la Secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité pour une durée de six mois.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Deix ty*

*Fillon*

François FILLON